

# FESTIVAL DE LA PHOTO NATURE DE LA FORET DE RAMBOUILLET

## REGLEMENT DU CONCOURS DU FESTIVAL 2019

### Renseignements:

Festiphoto de la Forêt de Rambouillet  
Chez Jean-Philippe GIBault  
2 Allée des Glycines  
78120 RAMBOUILLET  
Tel: +(33) 06 81 40 20 60

Courriel : [contact@festiphoto-foret-rambouillet.org](mailto:contact@festiphoto-foret-rambouillet.org)  
Site internet: <http://festiphoto-foret-rambouillet.org>

### Organisateur et but du concours

Dans le cadre du festival de la photo nature de la forêt de Rambouillet, FFRO organise un concours pour sélectionner les photos qui seront exposées pendant le week-end du Festival, **du 27 au 29 septembre 2019.**

### Thème

Les photographies porteront sur la faune, la flore et les paysages du massif de Rambouillet, de la région Ile de France et des régions limitrophes.

### Les expositions concernées

- Catégorie jeunes: Une exposition intérieure jeunes (-de 16 ans)
- Catégorie Adultes: Deux expositions :
  - Une exposition extérieure «BEST OF» des 20 meilleures photos sélectionnées, de grandes dimensions.
  - Une exposition intérieure de 60 à 120 photos.

Ces expositions seront présentées pendant le week-end du Festival.

### Conditions de participation

Participation ouverte à tous les photographes opérant sur la région Ile de France et limitrophes, à l'exception des membres du jury et du comité organisateur. Simultanément, au sein de cette exposition, un espace sera dédié à ces derniers.

Les photos de faune sauvage ne doivent porter que sur des images sans aucune intervention humaine et ne comporter ni témoignage, ni risque de dérangement manifeste des sujets.

D'un point de vue général, l'auteur d'une photographie veillera à :

Manifester un intérêt pour l'environnement et justifier d'un comportement naturaliste ne portant ni atteinte aux milieux, ni à la tranquillité des sujets. Le jury dispose du droit de demander des précisions sur les conditions de prises de vues et reste souverain pour apprécier ce point.

Les participants peuvent soumettre un maximum de 20 photos, ainsi qu'une présentation personnelle (200 caractères avec espaces) et portrait du photographe.

Les photos seront obligatoirement proposées en format numérique et peuvent être en noir et blanc ou couleur.

Le format hors passe-partout des photographies devra être au minimum 20X30cm.

Les fichiers fournis seront obligatoirement en format jpeg, haute définition et taille initiale, et

compression de qualité maximale.

Les photos ne devront pas avoir subi de modifications importantes, notamment ajout ou retrait d'éléments. En cas de doute, le jury se réserve la possibilité de demander le fichier original et reste souverain pour apprécier ce point.

Le nom des fichiers fournis commencera OBLIGATOIREMENT par le nom, prénom de l'auteur, suivi du numéro de séquence (sous la même forme pour toutes les photos soumises).

Les photos doivent mentionner dans les métadonnées :

Nom de fichier: MARTIN Albert 01 (numéro de séquence)

Titre: Titre de la photo (débuter par une majuscule)

Légende: animal, lieu approximatif. La mention du lieu mentionné restera confidentielle.

Copyright: A. MARTIN (initiale du prénom, point, nom, le tout en majuscule)

Etat du copyright: Protégé par un copyright

Les tirages des photos qui seront sélectionnées pour l'expo intérieure seront fournis par les photographes, montés sous marie-louise, protégés sous verre et encadrés, d'une largeur maximale extérieure de 80cm, sauf dérogation.

Les photos sélectionnées pour l'exposition «Best of» en extérieur, seront tirées par les soins des organisateurs. Compte tenu du grand format retenu pour l'exposition, la qualité technique sera un critère de sélection important.

### **La date limite de dépôt est fixée au: 31/03/2019**

L'exposition des photographies est liée à la cession des droits d'auteur suivant les termes et la durée indiqués dans le présent document.

Votre bulletin dûment rempli et signé et les fichiers doivent être envoyés avant la date du **31/03/2019**

par envoi postal à:

Festiphoto de la Forêt de Rambouillet –  
Chez Jean-Philippe GIBault  
2 Allée des Glycines -78120 RAMBOUILLET

par email: [concours@festiphoto-foret-rambouillet.org](mailto:concours@festiphoto-foret-rambouillet.org)

Nota: en cas de transmission par voie électronique et selon la taille des fichiers à transmettre, les candidats devront utiliser des services d'envoi de gros fichiers (Dropbox par exemple...), avec envoi d'un email à l'adresse mentionnée ci-dessus, comportant le lien nécessaire pour récupérer le ou les fichiers de façon simple.

A titre indicative et sans engagement, les organisateurs pourront communiquer des liens vers de tels types de sites.

Les sélections seront effectuées au plus tard pour le 30 mai 2019.

Les modalités de fourniture et d'accrochage des photos de l'exposition intérieure seront précisées ultérieurement ainsi que les informations sur le vernissage.

L'accrochage se fera le 26 septembre 2019 à partir de 14h et le décrochage à partir de 19h le 29 septembre 2019.

Chaque photographe sélectionné fournira au festival un texte de présentation personnelle ainsi qu'une photo de lui-même pour le catalogue, site web etc.

Le photographe fera son affaire personnelle pour le déchargement, déballage, démontage, emballage, et les transports. Toute autre condition ne peut se faire qu'avec l'accord des organisateurs.

Toutes les photographies seront affichées dans une galerie web après le lancement du festival. Les conditions de publication seront étudiées en définition et en poids pour lutter contre une éventuelle utilisation ultérieure frauduleuse.

L'accès aux images se fera sous différents critères de recherche : animal, auteur, année du festival.

### **Cession de droits**

En participant nominativement à ce concours, le photographe reconnaît le droit aux organisateurs d'exposer et d'utiliser les photos retenues dans les expositions, ainsi que dans le cadre de la promotion de l'événement : exposition, galerie web sur site internet et communiqués de presse, et autres supports exclusivement liés à cette promotion, **sans aucune rémunération due à l'auteur**. La validité de cette cession de droits est d'une durée de dix ans à dater du 31/03/2019, date limite de dépôt des photographies. Toute autre utilisation se fera avec l'accord préalable de l'auteur.

Cette cession de droit n'est pas exclusive: L'auteur reste propriétaire de son œuvre et en garde l'entière jouissance.

Les photos sélectionnées peuvent éventuellement faire l'objet de tirage pour exposer en intérieur pour multiplier la promotion des photos.

### **Sélection et jury**

La sélection des photographies sera faite par un jury composé de professionnels de l'image.

Les délibérations et décisions du jury sont sans appels.

### **Résultats**

Les photographes sélectionnés seront avertis par courrier postal et/ou courriel courant juin 2019.

**La proclamation des résultats implique l'autorisation, par les auteurs, de la publication de leurs œuvres sur les supports de communication de l'association FFRO dans différents médias dans le cadre exclusif du Festival.**

Les auteurs s'engagent à autoriser l'exposition de leurs photos, dans le cadre du Festival de la photo nature de Rambouillet.

Les exposants bénéficieront de l'entrée gratuite aux manifestations et d'un catalogue d'exposition, s'il en est édité un.

### **Vente**

Le photographe peut établir une liste des œuvres (avec mention des prix pour celles qui sont à vendre). Les organisateurs n'assurent pas la vente des photos. Mais nous pouvons mettre en rapport l'acheteur potentiel avec les auteurs.

### **Réclamations**

La signature du formulaire de participation, joint ci-dessous au présent règlement, et la participation à cette exposition implique le plein accord des exposants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilités de réclamation quantaux résultats.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable si par la suite d'un cas de force majeure ou toute autre cause indépendante de sa volonté, un changement de dates intervenait ou même si l'exposition était modifiée ou purement et simplement annulée.

### **Transport**

Les opérations et frais de transport aller-retour sont à la charge de l'exposant.

**FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE NATURE DE RAMBOUILLET**  
**Du 27 au 29 septembre 2019**

**FORMULAIRE DE PARTICIPATION**

**Date limite de dépôt 31 MARS 2019**

**Nom :** **Prénom :**

**Date de naissance :**

**Adresse :**

**CP/Ville :**

**Tel :** **.Adresse mail :**

**Site Web personnel :**

<b>N°</b>	<b>Nom fichier</b>	<b>Titre</b>	<b>Prix de vente</b>	<b>Taille cadres</b>
<b>01</b>				
<b>02</b>				
<b>03</b>				
<b>04</b>				
<b>05</b>				
<b>06</b>				
<b>07</b>				
<b>08</b>				
<b>09</b>				
<b>10</b>				
<b>11</b>				
<b>12</b>				
<b>13</b>				
<b>14</b>				
<b>15</b>				
<b>16</b>				
<b>17</b>				
<b>18</b>				
<b>19</b>				
<b>20</b>				